



ÊTRE PARENT à Bagneux



bagneux92.fr



Mairie de Bagneux
57 avenue Henri-Ravera
92220 Bagneux - 01 42 31 60 00

Bagneux

édito

Chers parents ou futurs parents

Nouveaux parents ? Quelle aventure vous vivez ou allez vivre ! Sans doute la plus grande, et aussi parfois pleine de questions.

À Bagneux, nous souhaitons vous accompagner dans votre quotidien et que vous puissiez profiter au maximum de cette nouvelle étape de votre vie, mais aussi souffler face à ce bouleversement.

Ce guide vous permettra de répondre aux principales questions que vous vous posez, vous orienter vers les structures les plus à même de vous accompagner et ainsi, vous permettre de vivre cette période particulière le plus sereinement possible.

Déjà parents ? Vous trouverez dans ces pages des informations utiles pour l'épanouissement de votre ou vos enfants et donc pour vous-même.

Devenir parents, c'est un parcours rempli de tendresse, de fierté, d'amour, parfois semé d'embûches.

Aussi, les différents acteurs de la ville - les agents du service public communal, les autres institutions ainsi que les bénévoles des associations qui œuvrent sans relâche sur notre commune, sont là pour vous. Ils ne ménagent pas leurs efforts !

À Bagneux, épanouissement des familles et vivre ensemble vont de pair. C'est bien une ville pour toutes et tous que nous construisons, avec vous.

En espérant que vous trouverez ici les ressources et les premières réponses à vos interrogations ou des nouveautés qui sauront vous aider au quotidien avec vos enfants.

Bien à vous.



Ingrid Bidault

adjointe en charge de l'Enfance et des Affaires générales



Yasmine Boudjenah

1^{re} adjointe en charge de l'Aménagement et de l'Éducation



Aïcha Moutaoukil

adjointe en charge de la Jeunesse



Chloé Trividic

adjointe en charge de la Petite enfance



Marie-Hélène Amiable

Maire de Bagneux



ATTENDRE OU ADOPTER UN ENFANT

DÉCLARER UNE GROSSESSE, UNE NAISSANCE

De nombreuses aides dédiées aux femmes enceintes existent. Pour en bénéficier, il est important de déclarer votre grossesse à la Caisse d'allocations familiales (CAF), à votre Caisse primaire d'assurance maladie (CPAM) et à votre employeur.

La déclaration de naissance est obligatoire pour tout enfant. Elle doit être faite dans les

5 jours qui suivent l'accouchement, auprès de la Mairie du lieu de naissance. Pour le 2^e parent ayant reconnu son enfant, il faudra produire en plus la déclaration de reconnaissance (auprès de n'importe quelle mairie).

MAIRIE DE BAGNEUX

57 avenue Henri-Ravera
01 42 31 60 00

ADOPTER UN ENFANT

S'informer sur l'adoption et les démarches

solidarites.gouv.fr/adopter-un-enfant

Se renseigner sur le congé d'adoption

tinyurl.com/2fcwcccty

SUIVI DE GROSSESSE

Consulter toutes les informations sur le suivi médical et l'accompagnement de la grossesse

tinyurl.com/2s42yybj

SERVICE DE PROTECTION MATERNELLE ET INFANTILE DE BAGNEUX

Accueillir, informer et suivre médicalement, mais de façon préventive, les enfants de 0 à 6 ans et les femmes enceintes
7 impasse Édouard-Branly
08 06 00 00 92

CHOIX DU NOM DE FAMILLE DE L'ENFANT

Le choix du nom de famille de l'enfant s'effectue avant sa naissance. Par défaut, il portera le nom du père si les parents sont mariés ou s'il l'a reconnu avant la naissance. Si les parents souhaitent lui donner un autre nom, ils devront produire la déclaration conjointe du choix du nom de famille au moment de la déclaration de naissance.

Pour les familles monoparentales, l'enfant portera le nom de sa mère. Plus d'informations sur le choix du nom de famille

tinyurl.com/5n8cpnm3

Pour les parents du même sexe

<https://www.service-public.fr/particuliers/recherche?keyword=choix+du+nom>

L'autorité parentale est exercée en commun par la mère et le père, à condition qu'il ait reconnu l'enfant avant l'âge d'un an si le couple n'est pas marié.

Plus d'informations sur l'autorité parentale

service-public.fr/particuliers/vosdroits/F3132

Pour plus de renseignements, prenez rendez-vous

population@mairie-bagneux.fr

ESPACES D'AIDE ET D'ÉCOUTE

DIRECTION DE LA PETITE ENFANCE

Pour vous accompagner dans la recherche d'un mode de garde

57 avenue Henri-Ravera
01 42 31 60 24

petite.enfance@mairie-bagneux.fr

RELAIS PETITE ENFANCE LA FONTAINE

1 place de la Fontaine Gueffier
01 47 40 25 97

rpe.lafontaine@mairie-bagneux.fr

RELAIS PETITE ENFANCE LA CLÉ DE SOL

43 rue de Verdun
06 20 29 49 39

rpe.lacledesol@mairie-bagneux.fr

LE PETIT NUAGE

Pour un soutien dès la grossesse sur les sujets de parentalité

**Centre social et culturel (CSC)
de la Fontaine Gueffier**

01 47 40 26 00

**Centre social et culturel (CSC)
Jacques-Prévert**

01 46 56 12 12

CENTRE DE SOINS EN PSYCHOPATHOLOGIE PÉRINATALE L'AUBIER

Au cours de la grossesse ou avant les 2 ans de l'enfant : anxiété parentale pré et post-natale, dépression maternelle, troubles du sommeil, de l'alimentation, bébés inconsolables, troubles du développement..

121 bis avenue du Général Leclerc
92340 Bourg-la-Reine
01 42 11 78 35

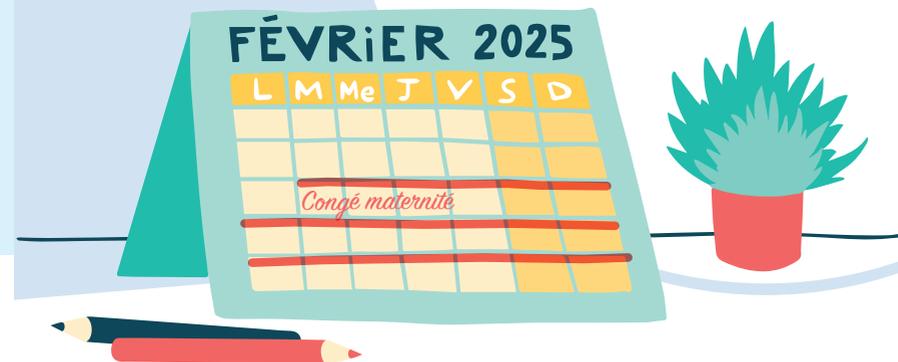
LE PROGRAMME DE RÉUSSITE ÉDUCATIVE

Soutenir, écouter les enfants de 2 à 16 ans et leurs parents. Aider les enfants à grandir, à se construire et à s'épanouir. Favoriser le bien-être des enfants à l'école, à la maison et dans ses loisirs.

13 avenue Albert-Petit
06 35 15 33 26

reussiteeducative@mairie-bagneux.fr

L'ARRIVÉE DE L'ENFANT



LES DOCUMENTS D'IDENTITÉ

Une carte d'identité ou un passeport peut être délivré à un enfant dès ses premiers jours, sur rendez-vous à l'Hôtel de ville ou à la Mairie annexe.

Prendre rendez-vous

tinyurl.com/kby5j7j

Vous pouvez également faire la pré-demande en ligne

ants.gouv.fr/

Obtenir une autorisation de sortie du territoire

service-public.fr/particuliers/vosdroits/F1359

LES CONGÉS LIÉS À UNE NAISSANCE

Le congé maternité

Connaître la durée du congé maternité selon votre situation

tinyurl.com/3cmjyrm7

Connaître vos droits aux indemnités pendant le congé maternité

tinyurl.com/5n6srcvk

Le congé paternité et d'accueil de l'enfant

tinyurl.com/4s3skkxv

Le congé parental d'éducation

tinyurl.com/3x3ym6yf

LA SANTÉ

Le carnet de santé et les vaccinations obligatoires

11 vaccins sont obligatoires pour les enfants nés après le 1^{er} janvier 2018. Pour les enfants nés avant cette date, 3 vaccins restent obligatoires.

tinyurl.com/mry8z4x3

CENTRE MUNICIPAL DE SANTÉ LOUIS-PASTEUR

2 rue Léo-Ferré
01 45 36 13 50

Les « 1000 premiers jours »

Cette période, qui démarre au début de la grossesse jusqu'aux trois ans de l'enfant, est déterminante pour la santé par les scientifiques du monde entier.

1000-premiers-jours.fr/fr/les-1000-premiers-jours

SERVICE DE PROTECTION MATERNELLE ET INFANTILE DE BAGNEUX

7 impasse Édouard-Branly
08 06 00 00 92

CENTRE MÉDICAL DE GARDE – Centre municipal de santé Louis Pasteur

Fièvre soudaine, vomissements...

Pour les petites urgences

Du lundi au vendredi de 20h à 0h

le dimanche de 15h à 20h

2 rue Léo-Ferré - 01 45 36 13 50

1 mois	2, 4 & 11 mois (3 injections)	12 mois	16 - 18 mois	6 ans	11 - 13 ans
Tuberculose (BCG) *	Diphtérie, tétanos, poliomyélite Coqueluche Méningites à Haemophilus influenzae b Méningites, pneumonies et septicémies à pneumocoque Hépatite B	Rougeole, oreillons, rubéole (ROR : 1 ^{er} injection)	Rougeole, oreillons, rubéole (ROR : 2 ^e injection)	Diphtérie, tétanos, poliomyélite : rappel Coqueluche : rappel	Diphtérie, tétanos, poliomyélite : rappel Coqueluche : rappel Pour les filles : injections à papillomavirus humain (HPV)

* La vaccination par le BCG (Bacille Calmette et Guérin) est le seul moyen de se protéger contre la tuberculose. Elle limite le risque de développer l'infection et prévient les formes graves de la tuberculose chez les jeunes enfants (essentiellement la méningite tuberculeuse). À un mois, le plus courant étant à 2 mois.

L'ENFANT EN SITUATION DE HANDICAP

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE (CCAS)

Pour vous renseigner sur le handicap et vous aider à l'instruction des dossiers MDPH (sur rendez-vous, les lundis, mercredis, jeudis et vendredis de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h, les mardis de 13h30 à 17h)

57 avenue Henri-Ravera - 01 42 31 60 12

tinyurl.com/5n8c8kam

MAISON DÉPARTEMENTALE DES PERSONNES HANDICAPÉES

01 41 91 92 50

tinyurl.com/bddprctc

LA GARDE DE L'ENFANT DE 0 À 3 ANS

Les modes de garde collectifs

Structures publiques ou privées : crèches collectives, crèches familiales, halte-garderie, micro-accueil, micro-crèche...

Consultez le guide Petite enfance, pour connaître toute l'offre au sein de la ville, au Guichet famille, à la Marie annexe ou en ligne :

tinyurl.com/2jse5txa

Faire une demande de place en crèche dans les structures municipales, au Guichet famille, à la Marie annexe ou en ligne :

tinyurl.com/pc8h42wa

DIRECTION DE LA PETITE ENFANCE

57 avenue Henri-Ravera
01 42 31 60 24

petite.enfance@mairie-bagneux.fr

Les modes de garde individuels (de 0 à 3 ans)

Garde chez une assistante maternelle ou au domicile familial

Liste des assistantes maternelles à Bagneux

tinyurl.com/bdzew2xa

Pour trouver une assistante maternelle, être accompagné pour la rédaction du contrat, connaître les aides possibles...

RELAIS PETITE ENFANCE LA FONTAINE

1 place de la Fontaine Gueffier
01 47 40 25 97

rpe.lafontaine@mairie-bagneux.fr

RELAIS PETITE ENFANCE LA CLÉ DE SOL

43 rue de Verdun - 06 20 29 49 39

rpe.lacledesol@mairie-bagneux.fr



LES ENFANTS DE 3 À 11 ANS

LA SCOLARITÉ DE L'ENFANT

L'instruction est obligatoire pour chaque enfant dès trois ans, ce qui correspond à l'âge d'accueil en petite section de maternelle et jusqu'à l'âge de seize ans.

Elle est donnée dans les établissements et écoles, publics ou privés. Toute famille ayant un enfant âgé de 3 à 16 ans est tenue de le faire savoir au Maire de sa commune de résidence et de faire la preuve du respect de cette obligation, quels que soient les choix éducatifs faits.

COMMENT INSCRIRE SON ENFANT À L'ÉCOLE ?

À l'école maternelle

Chaque année, les inscriptions pour l'entrée en petite section se font entre février et fin mars.

À l'école élémentaire

Le passage en élémentaire (classe de CP) est automatique. C'est l'adresse de résidence qui détermine l'école d'affectation.

LE SAVIEZ-VOUS ?

Le dispositif « Moins de 3 ans » existe à Bagneux, avec des sections ouvertes dès deux ans et demi. Il s'adresse aux familles sur critères de l'Éducation nationale, pour accompagner celles qui sont considérées comme « éloignées de l'école » et sont à destination d'enfants nés l'année qui précède l'instruction obligatoire pour favoriser l'intégration des règles de l'école et les habitudes du groupe.

DIRECTION DE L'ÉDUCATION
01 42 31 60 00

En cours de scolarité primaire (de la petite section au CM2)

Tout nouvel arrivant sur la commune doit procéder à la constitution du dossier familial comme pour une entrée à l'école.



En aucun cas une famille ne peut se présenter dans une école communale sans avoir fait au préalable une inscription administrative auprès des services municipaux.

Accéder au formulaire d'inscription

tinyurl.com/yc5s9uhx

DIRECTION DE L'ÉDUCATION
01 42 31 60 00

Inscription à la restauration scolaire

Il est obligatoire d'inscrire son enfant au Guichet famille de la Mairie.

GUICHET FAMILLE
01 42 31 60 30

En cas de difficultés

DIRECTION DE L'ÉDUCATION
REUSSITE ÉDUCATIVE

06 35 15 33 26

reussiteeducative@mairie-bagneux.fr

ÉTUDES DIRIGÉES

Des études dirigées sont organisées chaque jour de 16h30 à 18h, intégralement animées par des enseignants.
01 42 31 60 00

SOUTIEN MÉTHODOLOGIQUE

Les centres sociaux et culturels de Bagneux proposent un accompagnement à la scolarité orienté vers un soutien méthodologique, tous les soirs et tout au long de l'année scolaire.

CSC de la Fontaine Gueffier

01 47 40 26 00

CSC Jacques-Prévert

01 46 56 12 12

Le harcèlement

Le harcèlement peut être physique et/ou psychologique. Il peut se produire à l'école mais également en ligne, sur les réseaux sociaux, par SMS ou par mail : on parle alors de cyber-harcèlement. Si vous vous sentez démuni en tant que parent, ou pour accompagner votre enfant, il existe un numéro unique et gratuit d'aide aux victimes :

le **30 18** (7 j/7). Ce numéro permet de signaler une situation de harcèlement et du contenu malfaisant en ligne, sur les réseaux sociaux ou les sites pornographiques. Après signalement, le contenu préjudiciable peut être supprimé en quelques heures.

Plus d'informations sur le harcèlement

tinyurl.com/mvnjcd8s

VACANCES ET LOISIRS

Activités péri ou extrascolaires

LES ACCUEILS DE LOISIRS SANS HÉBERGEMENT

Les accueils de loisirs de la Ville accueillent les enfants, dès leur scolarisation en maternelle jusqu'à leur 12 ans révolus, les mercredis et pendant les vacances scolaires. Inscriptions sur l'Espace famille

bagneux-familles.portail-familles.com

CENTRES SOCIAUX ET CULTURELS

Pendant les périodes de vacances scolaires, ils proposent un accueil de loisirs à la demi-journée et à la journée.

CSC de la Fontaine Gueffier

01 47 40 26 00

CSC Jacques-Prévert

01 46 56 12 12

Activités en famille

Tout au long de l'année, les Centres sociaux et culturels proposent de nombreuses activités culturelles et de loisirs pour tous les âges.

tinyurl.com/44ahshd6

CSC de la Fontaine Gueffier

01 47 40 26 00

CSC Jacques-Prévert

01 46 56 12 12

Activités sportives et culturelles pour les enfants

Retrouvez l'ensemble des activités proposées dans la plaquette *S'épanouir*.

tinyurl.com/44ahshd6

ENFANT EN SITUATION DE HANDICAP

Aides légales liées au handicap

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE (CCAS)

57 avenue Henri-Ravera
01 42 31 60 12

tinyurl.com/5n8c8kam

MAISON DÉPARTEMENTALE DES PERSONNES HANDICAPÉES

01 41 91 92 50

tinyurl.com/bddprtce

Séjours organisés par la Ville

Pendant les vacances d'hiver et d'été, la Ville organise des séjours en centre de vacances pour les 4 à 17 ans. Les centres de loisirs des services Éducation et Jeunesse proposent également aux enfants et aux jeunes Balnéolais des mini-séjours l'été.

tinyurl.com/yfh5yb9b

Accompagnement, soutien, écoute

SOUTIEN PSYCHOLOGIQUE DU PROGRAMME DE RÉUSSITE ÉDUCATIVE

Accueil et soutien des parents en amont de la demande MDPH, aide aux démarches et inscriptions diverses, soutien psy en l'attente de prise en charge thérapeutique

06 35 15 33 26

reussiteeducative@mairie-bagneux.fr

CENTRE MÉDICO-PSYCHOLOGIQUE (CMP)

12 rue des Monceaux

01 42 11 79 00 (de 2 à 11 ans)

01 42 11 68 54 (adultes)

17 avenue de Verdun - 92330 Sceaux

01 42 11 78 55 (de 12 à 18 ans)

tinyurl.com/bdfmsp3

SANTÉ

Adresses importantes

SERVICE DE PROTECTION MATERNELLE ET INFANTILE DE BAGNEUX (JUSQU'À 6 ANS)

7 impasse Édouard-Branly
08 06 00 00 92

PLANNING FAMILIAL

Contraception, interruption volontaire de grossesse médicamenteuse, violences sexuelles et intrafamiliales, conseils sur la sexualité... Le personnel médical et paramédical peut accueillir le public le lundi de 15h30 à 18h.

Centre municipal de santé Louis-Pasteur

2 rue Léo-Ferré
01 45 36 13 50

CENTRE MÉDICO-PSYCHOLOGIQUE (CMP)

12 rue des Monceaux
01 42 11 79 00 (de 2 à 11 ans)

64 rue des Meuniers
01 42 11 68 54 (adultes)

17 avenue de Verdun - 92330 Sceaux
01 42 11 78 55 (de 12 à 18 ans)

tinyurl.com/bdfmsp3

CENTRE MÉDICAL DE GARDE – Centre municipal de santé Louis Pasteur

Du lundi au vendredi de 20h à 24h
le dimanche de 15h à 20h

2 rue Léo-Ferré - 01 45 36 13 50

SOUTIEN PSYCHOLOGIQUE DU PROGRAMME DE RÉUSSITE ÉDUCATIVE

06 35 15 33 26

reussiteeducative@mairie-bagneux.fr

LIENS UTILES

Votre enfant est soumis à une addiction ou à des comportements à risque

alcool-info-service.fr/adresses-utiles/6502

Votre enfant rencontre des troubles du sommeil

tinyurl.com/yc22swht

Connaître ses droits si son enfant est hospitalisé ou malade sur une longue durée

service-public.fr/particuliers/vosdroits/F151

Connaître les aides si son enfant est malade ou en situation de handicap

tinyurl.com/y82pxp3



POUR LES 11 ANS ET PLUS

INSCRIPTION AU COLLÈGE ET AU LYCÉE ET AIDES

Bagneux compte trois collèges publics (Henri-Barbusse, Joliot-Curie et Romain-Rolland) et un lycée professionnel (Léonard-de-Vinci). La ville accueillera un lycée d'enseignement général dans le quartier des Mathurins à l'horizon 2028.

SOS scolarité

Pas d'affectation scolaire pour la rentrée scolaire ? La M7 Thierry-Ehrhard peut vous accompagner à réintégrer un établissement scolaire.

M7 THIERRY-EHRHARD

30 rue Jean-Longuet
01 42 31 68 48

Aide à l'apprentissage et aux devoirs

CSC DE LA FONTAINE GUEFFIER

01 47 40 26 00

CSC JACQUES-PRÉVERT

01 46 56 12 12

M7 THIERRY-EHRHARD

30 rue Jean-Longuet
01 42 31 68 48

Aide à l'orientation

Le service jeunesse peut accompagner les jeunes dans la recherche de leur projet scolaire ou professionnel avec les services dédiés.

AIDE À LA RECHERCHE DE STAGE

Du collège aux études supérieures, ce service permet aux jeunes à la recherche d'un stage de profiter d'un soutien et d'un réseau

06 26 77 16 00

elmehdi.majdi@mairie-bagneux.fr

jeunesse@mairie-bagneux.fr

Allocation de rentrée étudiante

La Municipalité propose un soutien financier destiné aux étudiants balnéolais, titulaires du baccalauréat ou d'un diplôme équivalent, étudiant dans le supérieur (hors alternance) et âgés de moins de 26 ans. L'allocation est de 92 € sans condition de ressources et est versée chaque année de la période d'études.

BAFA CITOYEN

La Ville finance et accompagne toutes les étapes de formation des jeunes animateurs, en contrepartie de 50 heures citoyennes au sein des services municipaux et associations et d'une contribution de 70 €. Le dispositif est destiné aux jeunes de 17 à 25 ans. Les candidatures doivent être déposées de novembre à décembre chaque année (30 candidatures sélectionnées).

ACTIVITÉS DE LOISIRS

Retrouvez l'ensemble des activités proposées dans la plaquette *S'épanouir*.

tinyurl.com/44ahshd6

Accueils de loisirs

Le Club 11/17 ans constitue un espace d'accueil dédié aux jeunes de 11 à 17 ans. Il est ouvert tout au long de l'année, les mercredis après-midis, les soirs de semaine de 16h30 à 19h30, ainsi que pendant les vacances scolaires.

ESPACE MARC-LANVIN

22 rue Blaise-Pascal

01 45 36 13 30

tinyurl.com/yc2m4ehe

Les CSC proposent pendant les périodes de vacances scolaires un accueil de loisirs à la demi-journée et à la journée.

CSC DE LA FONTAINE GUEFFIER

01 47 40 26 00

CSC JACQUES-PRÉVERT

01 46 56 12 12

Séjours organisés par la Ville

Pendant les vacances d'hiver et d'été, la Ville organise des séjours en centre de vacances pour les 4 à 17 ans.

Les accueils de loisirs des services Éducation et Jeunesse proposent également aux enfants et aux jeunes Balnéolais des mini-séjours l'été.

tinyurl.com/yfh5yb9b

Des vacances en famille

Des hébergements (bungalow 2 à 4 personnes, emplacements de camping) sont proposés à la location à la Trinité-sur-Mer pour des séjours d'une ou deux semaines.

tinyurl.com/msavyskh

VOTRE ADOLESCENT RENCONTRE DES DIFFICULTÉS ?

Le service Jeunesse, le CCAS, le centre municipal de santé Louis-Pasteur et les centres sociaux et culturels de la ville, avec les services départementaux et le Club de prévention, peuvent accompagner les jeunes de 12 à 25 ans en grandes difficultés ou précarité - santé, conduite à risque, santé mentale, financières..

CLUB RELAIS

56 avenue Albert-Petit
01 46 63 02 42

ASSOCIATION PERSPECTIVE ET MÉDIATION

Point accueil et écoute jeune
1 place de la Fontaine Gueffier
06 52 70 02 08

ESPACE MARC-LANVIN

22 rue Blaise-Pascal

01 45 36 13 30

SANTÉ

 Pensez à la vaccination contre le papillomavirus
 papillomavirus.fr

ASSOCIATION PERSPECTIVE ET MÉDIATION

Point accueil et écoute jeune
 1 place de la Fontaine Gueffier
 06 52 70 02 08

PLANNING FAMILIAL

Contraception, interruption volontaire de grossesse médicamenteuse, violences sexuelles et intrafamiliales, conseils sur la sexualité... Le centre municipal de santé Louis-Pasteur accueille les jeunes du lundi au vendredi de 9h à 12h.

Centre municipal de santé Louis-Pasteur

2 rue Léo-Ferré
 01 45 36 13 50

CENTRE MÉDICO-PSYCHOLOGIQUE (CMP)

12 rue des Monceaux
 01 42 11 79 00 (de 2 à 11 ans)
 64 rue des Meuniers
 01 42 11 68 54 (adultes)
 17 avenue de Verdun - 92330 Sceaux
 01 42 11 78 55 (de 12 à 18 ans)
 tinyurl.com/bdfmspz3

CENTRE MÉDICAL DE GARDE

Centre municipal de santé Louis-Pasteur
 Du lundi au vendredi de 20h à 0h - le dimanche de 15h à 20h
 2 rue Léo-Ferré
 01 45 36 13 50

SOUTIEN PSYCHOLOGIQUE DU PROGRAMME DE RÉUSSITE ÉDUCATIVE

06 35 15 33 26
 reussiteeducative@mairie-bagneux.fr



RENCONTRER, ÉCHANGER AVEC D'AUTRES PARENTS D'ENFANTS DU MÊME ÂGE

CAFÉ DES PARENTS

Être parent, ce n'est pas toujours facile ! Comment bien faire ? Comment trouver la bonne mesure ? Venez échanger avec d'autres parents en participant aux temps d'échanges pensés pour vous au sein des CSC.

CSC de la Fontaine Gueffier

01 47 40 26 00

CSC Jacques-Prévert

01 46 56 12 12

MÉDIATION FAMILIALE

Maison de la justice et du droit

Sur rendez-vous uniquement
 7 impasse Édouard-Branly
 01 46 64 14 14

 tinyurl.com/525867vj

ASSOCIATIONS DE PARENTS D'ÉLÈVES

Rapprochez-vous de l'établissement scolaire de votre enfant.

ÊTRE ACCOMPAGNÉ EN CAS DE DIFFICULTÉS

Vous vous sentez isolé, épuisé ?

ALLO PARENTS BÉBÉ

0 800 00 34 56

enfance-et-partage.org/espace-parents

Vous êtes victime de violences intra-familiales ?

Les violences intrafamiliales peuvent être physiques, psychologiques, verbales, économiques ou sexuelles. Un numéro gratuit existe : 0 800 05 12 34. Si vous pensez être victime ou si vous souhaitez venir en aide à une victime, vous pouvez le signaler dans un commissariat et être aidé par les associations et services de la ville suivants.

MAISON DES ADOLESCENTS

Centre municipal de santé Louis-Pasteur

Lieu d'écoute, d'information et d'accompagnement pour les adolescents et leur entourage. Accès libre, sans rendez-vous et confidentiel le mercredi après-midi.

2 rue Léo-Ferré
01 45 36 13 50

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE (CCAS)

57 avenue Henri-Ravera
01 42 31 60 12

CENTRE FLORA-TRISTAN

À destination des femmes victimes de violences

Prendre rendez-vous

01 47 36 96 48

Être écouté, avoir des conseils

01 47 91 48 44 (de 9h30 à 17h30)

centrefloratristan.org

CENTRE D'INFORMATION SUR LES DROITS DES FEMMES ET DES FAMILLES (CIDFF)

01 46 44 71 77 (du lundi au vendredi, de 9h00 à 12h30 et 13h30 à 18h)

hautsdeSeine-sud.cidff.info

Permanences à Bagneux, sur rendez-vous :

CSC de la Fontaine Gueffier

01 47 40 26 00

CSC Jacques-Prévert

01 46 56 12 12

Maison de la justice et du droit

01 46 64 14 14

SERVICE DE SOLIDARITÉ TERRITORIALE (SST11)

13 avenue Gabriel-Péri

01 47 29 30 32 (du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30)

tinyurl.com/yesdc3vw



AIDES & SERVICES POUR LES FAMILLES

LES AIDES FAMILIALES DE LA CAF

Les allocations familiales

tinyurl.com/ykpkes3

Le complément familial

tinyurl.com/au36r525

L'allocation de soutien familial

tinyurl.com/3z2ef56s

LES AIDES AU LOGEMENT

Les aides personnelles au logement

tinyurl.com/5n8k336b

Le Fonds de solidarité logement

tinyurl.com/bdfhatn4

LES AIDES FINANCIÈRES POUR LES ACTIVITÉS PÉRI OU EXTRASCOLAIRES

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE (CCAS)

57 avenue Henri-Ravera
01 42 31 60 12

SERVICE DE SOLIDARITÉ TERRITORIALE (SST11)

13 avenue Gabriel-Péri
01 47 29 30 32 (du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30)

tinyurl.com/yesdc3vw

MAISON DE LA JUSTICE ET DU DROIT

Sur rendez-vous uniquement
7 impasse Édouard-Branly
01 46 64 14 14

tinyurl.com/525867vj

ASSOCIATION CRESUS

Permanences sur la commune de Bagneux, sur rendez-vous :

Maison de la justice et du droit : 01 46 64 14 14

Mairie annexe : 01 45 47 62 00

cresus-iledefrance.org/contact/

SÉPARATION, DIVORCE

CENTRE D'INFORMATION SUR LES DROITS DES FEMMES ET DES FAMILLES (CIDFF)

01 46 44 71 77 (du lundi au vendredi, de 9h00 à 12h30 et 13h30 à 18h)

 hautsdeSeine-sud.cidff.info

SERVICE DE SOLIDARITÉ TERRITORIALE (SST11)

13 avenue Gabriel-Péri

01 47 29 30 32 (du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30)

 tinyurl.com/yesdc3vw

MAISON DE LA JUSTICE ET DU DROIT

Accueil sur rendez-vous pour vous informer sur vos droits et vous proposer certains modes amiables de règlement des conflits...

7 impasse Édouard-Branly

01 46 64 14 14

 tinyurl.com/525867vj

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE (CCAS)

57 avenue Henri-Ravera

01 42 31 60 12

MAIRIE DE BAGNEUX

Permanence juridique gratuite pour les Balnéolais. Renseignements et prise de rendez-vous à l'accueil de l'Hôtel de ville
01 42 31 60 00

CITHÉA (DINAMIC)

La médiation familiale vise à préserver le lien familial lorsqu'il est fragilisé par un événement, une situation de type : divorce, séparation, recomposition familiale. Elle permet également d'aider à résoudre les conflits familiaux autour du maintien des liens entre les grands-parents et les petits-enfants, entre jeunes adultes et leurs parents.

Permanences à Bagneux, sur rendez-vous

01 46 01 99 19

CSC de la Fontaine Gueffier

le jeudi matin

CSC Jacques Prévert

le vendredi après-midi

RAPPEL DES NUMÉROS NATIONAUX

POUR AVOIR TOUJOURS UN INTERLOCUTEUR À QUI PARLER

ENFANCE EN DANGER : **119**

HARCÈLEMENT : **30 18**

RADICALISATION NUMÉRO VERT : **0 800 00 56 96**

VIOLENCES INTRAFAMILIALES : **39 19**

FEMMES VICTIMES DE VIOLENCE : **39 19**



**SUPPLÉMENT AU
BAGNEUX INFOS N° 333
NOVEMBRE 2024**